

Saint-Jean-Poutge

Bulletin Municipal 2021



Portail du Cimetière de Saint-Jean-Poutge
www.armagnaquarelle.odexpo.com

Carole JOUBIN

Nous contacter : 150, Route de Bayonne

Tél : 05 62 64 62 76

Mail : mairie-st.jean.poutge@wanadoo.fr
Site internet : <https://www.saint-jean-poutge.fr>

Le Mot du Maire

Elle s'appelait Romance, elle avait à peine 20 ans.

Elle venait de quitter sa maman à Saint-Jean pour s'installer à Jégun où elle avait trouvé un emploi dans un commerce.

Discrète, dévouée, avenante, elle avait su se faire apprécier de tous en quelques semaines.

La vie s'offrait à elle, la route la lui a volée.

A Valérie, sa maman, et à ses proches, nous voulons témoigner notre compassion et tout notre soutien.

Ce drame absolu qu'est la perte d'un enfant, d'autres familles l'ont connu ici à Saint-Jean, ou encore il y a quelques années à Biran.

Nos pensées vont vers chacun d'eux également.

Cela doit nous amener à relativiser les choses, à modérer nos exigences, à tempérer nos impatiences. Plus on avance en âge, plus on a le sentiment que le temps passe vite, essayons de le rendre le plus heureux possible.

Le secret du bonheur tient beaucoup au fait d'apprécier ce que la vie nous donne, de donner et recevoir l'amour de nos proches, sans jalousies ni rancœurs inutiles.

Que l'année nouvelle vous apporte un peu plus de joie, dans un contexte sanitaire un peu plus serein, comme nous l'appelons tous de nos vœux.

Bien dévoués sentiments



Philippe LAFFORGUE, Maire
Et son Conseil Municipal

SOMMAIRE

✚ État Civil 2021	Page 4
✚ Secrétariat de mairie	Page 4
✚ Cérémonie du 11 novembre 2021	Page 5
✚ Finances Communales	
- Budget Général	Page 6
- Taxes locales 2021	Page 7
- Subventions aux associations	Page 7
- Tarifs divers	page 7
✚ Élections 2022	Page 8
✚ École de Saint-Jean-Poutge	Page 9

SERVICES

✚ Agence Postale Communale	Page 10
✚ Bibliothèque Municipale	Page 10
✚ Lieux d'Hébergement de la commune	Page 10
✚ Taxis	Page 11
✚ Ambulances	Page 11
✚ Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable	Page 11
✚ Centres Locaux d'Information et de Coordination	Page 12
✚ Agence Départementale d'Information sur le Logement)	Page 12
✚ Permanence d'un conciliateur de justice à la MSAP de Jégun	Page 12
✚ Assistance sociale de secteur	Page 12
✚ CIAS Grand Auch Cœur de Gascogne	Page 13
✚ Portage de repas à domicile	Page 13
✚ Association Gersoise pour l'Enseignement aux Jeunes Malades	Page 14
✚ Association d'Accompagnement et pour le Développement des Soins Palliatifs du Gers	Page 14

HISTOIRE

✚ Le seigneur, son curé et le meunier	Page 15
---------------------------------------	---------

VIE ASSOCIATIVE

✚ Association Marmaille	Page 17
✚ Club de Pétanque « Fanye »	Page 18
✚ St Jean Tennis Club	Page 19
✚ Club du 3ème Age « Les Genêts »	Page 20
✚ Amicale des Anciens Combattants de la commune de St-Jean-Poutge	Page 21
✚ Société de Chasse « La Diane » de St-Jean-Poutge	Page 22
✚ Comité des Fêtes	Page 23
✚ Association Kabart	Page 24
✚ Dialect'tic	Page 25
✚ Cours de guitare à Saint-Jean-Poutge	Page 26
✚ Cérémonie des vœux 2022	Page 27
✚ Saint-Jean-Poutge au cours du 20 ^e siècle	Page 28

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Marlow ROCHDI PEYROUTY le 20/07/2021 à Auch (Gers)
- Ayden BEN-ANAYA le 18/08/2021 à Auch (Gers)
- Nalya BRUMM le 11/10/2021 à Auch (Gers)
- Olivia BOIZIOT le 10/11/2021 à Auch (Gers)

Mariages :

Néant

Décès :

- Anna VACCARO le 06/03/2021
- Jeanne THEULE, née LARRIEU le 03/11/2021
- Denise FAVARIN, née BORDES le 12/11/2021

Ainsi que Fernande DUFFOUR, la maman de Joëlle MARTINEZ, Vicoise très proche de Saint-Jean.

A leurs familles, nous adressons nos bien sincères condoléances.

SECRETARIAT DE MAIRIE : du changement !

C'est avec regret que nous avons dit « Au Revoir » à Annie MULLER début avril 2021, en fêtant son départ à la retraite.

Après une longue et belle carrière commencée en février 1984, au service de notre commune, ainsi que celles d'Antras, Peyrusse-Massas et Roquefort, Annie a donc aspiré à un repos bien mérité.

Sa gentillesse, son dévouement, sa bonne humeur et son sourire en toutes circonstances l'ont faite appréciée de tous.

Le contexte sanitaire de ce printemps ne nous a pas permis de l'honorer à sa juste valeur, aussi c'est en comité restreint que nous avons partagé le « pot de l'amitié ».

Entre autres cadeaux, Annie a reçu un magnifique vélo électrique – et le casque réglementaire qui s'et à son utilisation –, de la part des maires des quatre communes.

Nous lui souhaitons une bonne retraite, et encore beaucoup d'énergie pour s'occuper des ses chères petites filles, avec Jean-Claude, son mari.

Désormais, c'est à Sylvie qu'incombe la difficile tâche de la remplacer.

Pendant un an avant d'endosser ce nouveau statut, Sylvie a tenu l'agence postale communale.

Elle a pu ainsi approfondir ses connaissances et prendre ses marques avec le soutien d'Annie.

Nous lui souhaitons la bienvenue et la félicitons d'avoir accepter ce challenge.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021



La cérémonie commémorative du 11 novembre s'est déroulée dans les conditions suivantes :

- Rassemblement des participants devant la mairie du village à 10h00
- Départ vers le monument aux morts à 10h15
- Dépôt de gerbe, lecture des noms des morts pour la patrie, lecture du message des anciens combattants et chant de la Marseillaise
- Cérémonie religieuse au BROUILH à 11h00
- Invitation à l'apéritif offert par la commune du BROUILH à 12h00

Les habitants de la commune, les enfants ont été invités à participer à ce moment de recueillement pour nos morts pour la patrie et pour tous les militaires morts dans les conflits postérieurs ainsi que plus récemment dans les opérations menées au Sahel.

Nous remercions particulièrement notre directrice d'école, Corinne PENTO, pour son implication auprès de nos jeunes, dans ce devoir de mémoire.

==+==+==

Rappel historique sur la Première Guerre mondiale :

L'offensive de la bataille de la Somme en 1916 avait été précédée par un travail de sape dans les deux camps pour tenter d'affaiblir les défenses adverses. L'explosion de mines donna le signal du début de la bataille de la Somme, le 1^{er} juillet 1916.

À La Boisselle, les mineurs gallois du 9^e Cheshires ont creusé un tunnel allant jusqu'aux lignes allemandes. À 16 m de profondeur, ils placèrent 30 tonnes d'explosifs (de l'ammonal). La mise à feu eut lieu le 1^{er} juillet 1916 à 7 h 28, deux minutes avant le début de l'offensive franco-britannique de la bataille de la Somme. La colonne de terre projetée se serait élevée à 1300 m de hauteur et l'entonnoir, qui avait alors 100 mètres de diamètre et 30 mètres de profondeur, fut aussitôt occupé par les Britanniques. Au même moment, une autre mine, avait explosé de l'autre côté de la route qui mène à Bapaume1 (sur le site nommé "Glory Hole", rue de la 34^e Division à La Boisselle). Le Trou de mine de La Boisselle appelé encore La Grande Mine et en anglais, *Lochnagar Crater* est un lieu de mémoire de la bataille de la Somme, pendant la Grande Guerre situé sur le territoire de la commune au sud-est du village de La Boisselle sur le Circuit du Souvenir. Aujourd'hui, il a un diamètre d'au moins 90 mètres, et fait 22 m de profondeur. Il résulte de l'explosion d'une mine créée par les *Royal Engineer tunnelling companies*. Le trou a été formé par près de 35 tonnes d'explosif.

FINANCES COMMUNALES

FONCTIONNEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2020	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2021
MONTANT		MONTANT
0.00	Dépenses imprévues	0.00
73 040.45	Charges à caractère général	75 065.00
95 912.07	Charges de personnel	93 230.00
48 785.57	Autres charges de gestion courante	53 293.49
84 18.65	Charges financières	7 665.95
0.00	Virement à la section d'investissement	34 000.00
15 675.56	Opération d'ordre entre sections	15 675.56
241 832.30	<u>TOTAUX</u>	278 930.00
RECETTES		
2291.70	Produits des services	2192.00
11 4859.10	Impôts et taxes	11 5365.89
68 519.35	Dotations et participations	74 536.70
30 228.26	Autres produits de gestion courante	34 520.00
25 408.46	Atténuation de charges	31 670.00
	Produits financiers	
0	Opération d'ordre entre sections	0
30 98.24	Produits exceptionnels	5 693.37
17 549.81	Résultat reporté	14 952.04
261 955.02	<u>TOTAUX</u>	278 930.00

INVESTISSEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2020	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2021
MONTANT		MONTANT
33 335.83	Opérations financières	35 213.48
0	Opérations individualisées	132 680.64
1 600.20	Opérations d'ordre	1 600.20
24 191.58	Résultat reporté	5 170.68
34 936.03	<u>TOTAUX</u>	174 665.00
RECETTES		
6 964.53	Solde d'exécution	0
0	Recettes d'équipement Subventions	86 500.00
7 125.26	Opérations financières-FCTVA-TA	9 318.76
0	Opérations sous mandats	0
0	Emprunt	24 000.00
0	Affectation de résultat	5 170.68
15 675.56	Opérations d'ordre	15 675.56
0	Virement de la Section de Fonctionnement	34 000.00
29 765.35	<u>TOTAUX</u>	174 665.00

- **TAXES DIRECTES LOCALES 2021**

(TFB 47.42 %, TFNB 99.47 %)

- **SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX ASSOCIATIONS : 937.09 €**

Association des Maires du Gers 167,09 € ; Club du 3^{ème} Age 160,00 € ; Sté de Pétanque de St-Jean-Poutge 160,00 € ; Sté de Chasse 350,00 € ; Les Anciens Combattants 100,00 € ;

- **TARIFS DIVERS**

I LOCATIONS

- *Logement de la Poste : 430 €/mois*
- *Logement de l'école : 430 €/mois*
- *Local situé à « La Côle » : 100 €/mois*

II DIVERSES PARTICIPATIONS

Utilisateurs de la Salle des Fêtes (caution de 160 € avec attestation assurance)

- *Habitants de la commune : Sans Chauffage 40 € - Avec Chauffage 75 €*
- *Extérieurs de la commune : Sans Chauffage 150 € - Avec Chauffage 200 €*
- *Réunions publiques : Sans Chauffage 100 € - Avec Chauffage 150 €*

Atelier hebdomadaire pour la pratique du cirque : 250 € par saison (année scolaire)

Utilisateurs de la Maison des Associations (caution de 160 € avec attestation assurance)

- *Habitants de la commune : Sans Chauffage 25 € - Avec Chauffage 50 €*
- *Extérieurs de la commune : Sans Chauffage 80 € - Avec Chauffage 120 €*
- *Réunions publiques : Sans Chauffage 50 € - Avec chauffage 90 €*

(Période avec chauffage du 01/10 au 30/03 de l'année suivante)

Utilisateurs du dépositaire communal

- *Gratuit pendant 3 mois*
- *1€/jour pour les deux mois suivants*
- *160 €/mois à partir du 6^{ème} mois*

Concessions cimetière :

- *50 € le mètre carré de terrain (concession cinquantenaire)*

Concession case de columbarium :

- *1 000 € (Concession de 50 ans renouvelable)*

Vacations funéraires :

- *20 € par autorisation délivrée*

Taxe d'Aménagement (anciennement TLE) : 4 %

ÉLECTIONS 2022

Élection présidentielle française de 2022. Premier tour : dimanche 10 avril Second tour : dimanche 24 avril

Il est rappelé à tous les Saint-Jean-Poutgeois que pour pouvoir voter il faut être inscrit sur la liste électorale.

Depuis le 1^{er} Janvier 2019, la liste électorale est modifiable tout au long de l'année. L'inscription peut se faire au plus tard 6 semaines avant le premier tour,

- soit directement par INTERNET sur un fichier INSEE
- soit à la mairie

Il est dans les deux cas nécessaire de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Le **vote par procuration** est une possibilité, il faut :

- Choisir une personne qui vote à sa place.
- Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur.
- L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

Elle peut être réalisée en ligne : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Sinon,

pour donner procuration, l'électeur doit se présenter :

- Dans un commissariat de police (où qu'il soit),
- Ou une gendarmerie (où qu'elle soit),
- Ou au tribunal dont dépend son domicile
- Ou au tribunal dont dépend son lieu de travail
- Ou dans un lieu accueillant du public défini par arrêté préfectoral

L'électeur doit s'y présenter **en personne**.

CEPENDANT, si l'électeur ne peut pas aller au bureau de vote à cause de son état de santé, il peut demander qu'un personnel de police se déplace chez lui pour établir la procuration.

ÉCOLE DE SAINT-JEAN-POUTGE
LES ENFANTS, LA MAÎTRESSE ET LE PERSONNEL



Vous souhaitent une Bonne Année 2021

En cette année 2021, le nombre d'élèves scolarisés sur le RPI s'élève à 67 :

*** Saint-Jean-Poutge : 28**

7 « petite section », 12 « moyenne section », 9 « grande section »

*** Biran : 17**

10 « CM1 », 7 « CM2 »

*** Le Brouilh : 22**

7 « CP », 9 « CE1 », 6 « CE2 »

SERVICES ET PRESTATIONS

✓ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rappel : Afin de maintenir le service auprès de la population, la commune a créé cette agence lorsque La Poste a décidé de fermer le bureau de poste de Saint-Jean-Poutge, il y a une dizaine d'années maintenant.

C'est Christine LEMBREZ qui vous reçoit désormais, en remplacement de Sylvie du Lundi au samedi – de 9h00 à 12h00.

✓ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Nous mettons à votre disposition, un nombre aujourd'hui important de livres de tout genre littéraire et pour tout âge – à titre gratuit –

La bibliothèque municipale est ouverte tous les matins, du lundi au samedi, aux heures d'ouverture du bureau de Poste (Agence Postale Communale)

Christine se fera un plaisir de vous servir.

Si vous avez chez vous des livres – en bon état- dont vous souhaitez vous défaire, nous serions heureux de les réceptionner pour enrichir notre offre.

✓ LIEUX D'HÉBERGEMENT DE LA COMMUNE : CHAMBRES D'HÔTE - GÎTES

- Mme MASSAROTTO	Les Abelian	06 85 02 79 08
- M. SERGENT	Les Miranelles	05 62 64 53 63
- M. DUCOQ / M. MARSAN	"Mobilhome"	06 80 48 63 66
- M. BERNARDINI	L'amirauté	05 62 58 26 53
- M. PEYRAT	Hôtel -restaurant "Le Chaudron"	05 62 64 69 25
-Mme et M. CANO	Chartreuse de Dane	06 22 75 29 46

✓ TAXIS :

- Gascogne Taxi - Tel: 06 11 59 69 24
Adresse: Poumaret - 32350 Biran
- Sébastien Petit Taxi - Tel: 06 88 26 51 17
Adresse: 1 Rue Du Plaet - 32360 Jegun
- Soubiron Corinne - Tel: 05 62 68 14 00
Adresse: Centre Commercial - 32410 Castéra-Verduzan
- Bruno Taxi - Tel: 06 75 08 94 71
Adresse: Chemin De Lagors - 32000 Auch

✓ AMBULANCES

- Ambulance Pezzo – Tél : 05 62 06 53 12
35 Av. Edmond Berges
VIC-FEZENSAC

-Soubiron Corinne – Tél : 05 62 06 52 44
0 Av. de l'Europe
VIC-FEZENSAC ·

✓ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Afin de prévenir des fuites sur le réseau d'eau potable, le SIAEP vous invite à lui indiquer les fuites éventuelles près de chez vous

URGENCES 7J/7J au 05 62 64 42 77

Lien : <https://www.siaepvic.fr/>

contact@siaepvic.fr

service.technique@siaep.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

18 avenue des Pyrénées – 32190 VIC-FEZENSAC



✓ **CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)**

est le lieu d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap et des aidants.

Le CLIC est un service du Conseil départemental du Gers qui peut vous recevoir sur leurs lieux de permanence ou se déplacer à votre domicile.

Les 1ers et 3èmes vendredis du mois de 9h à 12h à JEGUN

Travailleur social : **Mme Laëtitia DIVO**
Contacts : 05 62 67 42 92 ou 05 62 67 40 93
Mail : clic-auch@gers.fr

✓ **ADIL 32**

Permanence à JEGUN, sur rendez-vous.

Christelle GOSSEREZ
Agent Administratif

ADIL 32 – 81, route de Pessan – BP 40571 - 32022
AUCH Cedex 9
Tél / 05 81 32 35 05
Fax / 05 81 32 35 09
E-mail / cgosserez@adil32.org
Internet : www.adil32.org



✓ **PERMANENCE CONCILIEUR DE JUSTICE A LA MSAP DE JÉGUN**

Monsieur André MAILHE

est présent une fois par mois (le 3ème mercredi de chaque mois) **10h00 à 12h00**

Contacts pour prendre rendez-vous :

- Tél : **06 82 24 93 47**
- Mail : a-mailhe69@orange.fr



✓ **ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR**

Nathalie SEMEZIES, Assistante Sociale de secteur (à Jegun, Castéra, et MDS Auch) est présente **les lundis matin à Jegun** (05 62 64 53 53).

Etant donnée la période sanitaire, l'usager nécessitant son accompagnement dans les démarches de la MSAP, doit, au préalable, prendre rendez-vous au **05 62 64 54 62** (de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

✓ **Le CIAS GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE**

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (S.A.A.D.)

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) assurent au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage). Les services d'aide à domicile ne peuvent pas se substituer à l'infirmière (l'auxiliaire de vie sociale peut effectuer une toilette mais pas de soins).

PUBLIC ACCUEILLI

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile s'adressent aux personnes âgées, aux personnes dépendantes et aux personnes handicapées.

PROCEDURES D'ADMISSION

Une aide financière du département ou de la caisse de retraite peut permettre de financer l'intervention d'une aide-ménagère. La demande doit être adressée soit au centre communal d'action sociale, soit à votre caisse de retraite, en fonction des ressources de la personne concernée.

Un dossier de demande devra être retiré auprès du CCAS ou auprès de la caisse de retraite principale

SERVICES PROPOSES

Une aide-ménagère se rend quotidiennement auprès des personnes âgées, les libère des contraintes d'hygiène et prend en charge le ménage et le repassage à domicile, selon leurs habitudes et leurs exigences.

Rue Pasteur, 32000 Auch
05 62 60 61 40

✓ **IROISE REPAS 32 : portage de repas à domicile**

Fort de leur savoir-faire dans la prise en charge de leurs résidents en EHPAD, Les Jardins d'IROISE ont lancé il y a près de 10 ans une offre de service de portage à domicile de repas pour les personnes âgées. Leurs établissements « Les Jardins d'Iroise » sont des plateformes gérontologiques de services qui rayonnent localement et proposent une offre complète favorisant le maintien à domicile.

Chaque établissement « Les Jardins d'Iroise » a obtenu son agrément « Services à la personne ».

Cet agrément vous donne droit à un crédit d'impôt égal à 50% du montant dépensé dans notre service Iroise Repas, portage de repas à domicile* et dans le cadre de nos autres services (dans la limite des plafonds définis par la loi**).

Ce crédit d'impôt (ou réduction) est disponible pour vous ou vos ascendants s'ils payent la prestation.

Chaque année nous vous transmettons une attestation fiscale vous indiquant le montant à reporter sur votre déclaration de revenus.

* Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

** Code du travail : articles D7231-1 et D7233-5

24 avenue de l'Yser
32000 Auch

05 62 60 17 24

iroise.auch@Iroisebellevie.com

- ✓ **AGEJM** : 9 Rue Edouard Lartet, 32000 Auch



- ✓ **ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SOINS PALLIATIFS DU GERS (ASP 32)**

L'ASP 32 déploie ses accompagnants bénévoles au chevet de malades et personnes âgées dépendantes pour les accompagner.

Elle cherche aussi à promouvoir une « culture palliative », une vision large des soins palliatifs pluridisciplinaires comprenant 1) traitement de la douleur, 2) soins de confort prenant en charge les autres symptômes et les effets indésirables de traitements curatifs, 3) accompagnement (présence et écoute) du malade et des proches.

Types d'activités : Accompagnement, soutien, présence et écoute active et bienveillante

Secteur(s) d'activité(s) : Tout le Gers, du moins dans les établissements hospitaliers et EHPAD publics et privés proches du domicile de ses bénévoles. Elle souhaite aussi pouvoir mieux répondre aux demandes du réseau Arpège pour des interventions à domicile, mais aujourd'hui les bénévoles habitent souvent trop loin de l'habitation des malades.

Public concerné : Les personnes bénéficiaires sont des personnes atteintes de maladies graves de tous âges, des personnes âgées et dépendantes ainsi que leurs proches. Les personnes sélectionnées pour devenir accompagnantes bénévoles ont du cœur, une capacité à écouter, à gérer leur temps et à travailler en équipe. Elles ont un bon équilibre psychologique.

18 chemin de la Ribère
Auch – 32000
05 62 60 19 56

LE SEIGNEUR, SON CURÉ ET LE MEUNIER

Dans les seigneuries d'ancien régime et plus particulièrement en Gascogne, trois personnages tenaient le haut du pavé : le seigneur, le curé et le meunier. Chacun jouait son rôle. Le seigneur, dans le château de ses ancêtres, vivait modestement des revenus de ses terres et des impôts dont il pressurait ses « manants ». Le meunier fournissait la farine à toute la communauté et savait habilement prélever sa part sur la mouture de ses clients avant de verser ses redevances au seigneur. Le curé, souvent d'origine modeste, vivait de la portion congrue que lui laissait l'archevêque. Sachant lire et écrire, connaissant suffisamment le latin pour dire la messe ; il faisait figure de savant. Il parlait le français mais utilisait plutôt le patois gascon pour ses prêches et dans ses relations quotidiennes.

Le souvenir de ces personnages mythiques est longtemps resté vivant bien après la Révolution.

L'histoire qui suit met en scène ces trois personnages. Elle se racontait encore dans nos campagnes gersoises dans les années cinquante, le soir à la veillée, en un temps où n'existaient ni radio, ni télévision. Il serait dommage qu'elle tombe totalement dans l'oubli tant elle traduit le traditionnel l'humour paysan d'autrefois et sa modeste opposition aux puissants de l'époque.

Où cette histoire s'est-elle déroulée ? À Herrebouc, à Pléhot, à Biran, à Caillavet ...sans doute à Saint-Jean-Poutge, dans n'importe quel village où s'élevait l'inévitable triptyque château, église, moulin et où le petit peuple savait, discrètement, se moquer des puissants. Dans l'histoire qui nous occupe, le curé du village ressemblait à bien d'autres de ses confrères. L'homme se laissait vivre sous l'œil attendri et indulgent des bigotes de la paroisse. L'hiver, il restait au chaud et l'été à l'ombre. Son jardin de curé ignorait la bêche et le sécateur. Quant au registre paroissial, bien que régulièrement tenu, il était souvent difficile déchiffrer. L'homme aimait la bonne chère et ne manquait jamais d'honorer les fréquentes invitations de ses paroissiens et s'invitait plus qu'à son tour à la table seigneuriale. Il avait tout pour être heureux mais depuis quelque temps, il commença à s'inquiéter car le seigneur lui tenait un langage inhabituel.

Sans mettre en doute sa sincérité et sa moralité, le seigneur lui avait reproché à plusieurs reprises son manque évident de zèle à remplir son sacerdoce et surtout sa gourmandise que révélait un confortable embonpoint.

Un jour, à bout de patience et, voyant que le curé ne faisait aucun effort pour s'amender, le seigneur, décida de lui donner une sévère leçon mettant le doigt sur son point faible : la gourmandise. Un dimanche, après les vêpres, il le fait convoquer au château, le reçoit dans la grande salle et comme à son habitude s'adresse à lui en Gascon mais avec un manque de chaleur évident. Il renouvelle ses griefs et tel le sphinx de la mythologie lui propose non pas une mais quatre énigmes à résoudre dans le délai d'une semaine faute de quoi, il sera condamné à un mois de cachot, au pain sec et à l'eau claire.

Traduction

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| • Quant pèsa la lua ? | Combien pèse la lune ? |
| • A on ei lo centre deu monde ? | Où est le centre du monde ? |
| • Quant vali ? | Combien je vaudrais ? |
| • Que ço que pensi ? | Qu'est-ce que je pense ? |

Désespoir du curé, face à la perspective d'un châtement aussi cruel car malgré toute sa science, il est incapable de résoudre une seule des quatre énigmes. Il passe en revue la liste de ses confrères susceptibles de le tirer d'embarras mais en vain. La semaine s'écoule inexorablement. Il voit arriver avec effroi le cachot assorti du long mois de privations quand, soudain, la veille du jour fatal, il pense à son ami le meunier, lui seul pourra le tirer d'affaire. Comme nombre de ses semblables, l'homme est rusé, intelligent et devrait déjouer les pièges du seigneur.

Mis au courant de la situation, le meunier rassure rapidement son ami et lui expose son plan : « *Nous sommes de la même taille, de même corpulence. Prête-moi ta soutane et ton capuchon. Demain j'irai au château et je répondrai à ta place. Le seigneur n'y verra que du feu ! Je suis ravi de lui jouer ce bon tour* ».

À l'heure dite, le meunier se présente à la porte du château, la tête penchée, l'air modeste. Le seigneur l'accueille, l'œil narquois, sûr de son affaire, le curé finira au cachot.

- **Alavets, ça digoc, quant pèsa la lua ?** (Combien pèse la lune ?) demande le seigneur en patois.

“*La lua pèsa ua liura*”. La lune pèse une livre répond le faux curé et il explique « *la lua è partatiada en quate quarts e quate quarts hèn ua liura* ” : la lune est divisée en quatre quarts et quatre quarts font bien une livre !

Un peu dépité le seigneur pose sa seconde question.

- **A on ei lo centre deu monde ?** (Où est le centre du monde ?)

Le meunier prend son élan, parcourt quelques mètres dans la cour du château et plante son bâton : « *Aci mossu, e se me volètz pas créser, arpentàtz vos medish* » Ici monsieur, et si vous ne voulez pas me croire, arpentez vous-même !

La troisième question est encore plus délicate, elle doit lui permettre de mesurer niveau de flagornerie de son curé.

- **Quant vali ?** (Combien je vaux ?)

Valètz vint e nau dinèrs (vingt-neuf deniers) assène le faux curé

Tant pauc ? (Si peu ?) s'étonne le seigneur.

Tio ! Lo noste senher Jesus Crist valèva trenta dinèrs, pensatz pas valer mès ? (Notre seigneur Jésus Christ valait trente deniers, vous ne pensez pas valoir davantage ?) rétorque le faux curé.

À nouveau pris de court, le seigneur ne peut contester ce jugement sans appel. Il pose alors la dernière question sûre de piéger enfin son curé.

- **Que ço que pensi ?** (Qu'est-ce que je pense ?)

Le meunier sort alors son dernier tour de son sac :

Pensatz que soi le voste curè, mès que soi lo voste molièr. (Vous pensez que je suis votre curé mais je suis votre meunier !).

Notre histoire s'arrête là. La mémoire collective n'a pas retenu la fin et laisse au lecteur le soin d'imaginer la réaction du seigneur et la morale de cette histoire.

Guy Miquel

Pour mémoire : la dernière édition de l'excellent ouvrage de Guy sur notre commune « Saint-Jean-Poutge en Gascogne » est disponible à l'APC au prix de 15.00 €

Association Marmaille

L'association Marmaille est une association de parents d'élèves. Elle a pour but de créer une dynamique d'action en milieu rural en faveur des enfants scolarisés dans les villages de Saint-Jean-Poutge, de Le Brouilh Monbert et de Biran.

Notre association est un groupe convivial, ouvert à toutes les bonnes volontés et toutes les idées. Nous avons besoin de parents volontaires même les aides occasionnelles sont les bienvenues...

Concrètement, grâce à nos recettes (celles des différentes manifestations et celle d'une subvention), nous aidons financièrement les 3 écoles à payer des déplacements en bus pour diverses sorties, à payer des entrées pour les sorties et financer une partie des voyages scolaires des écoles du Brouilh et de Biran et de Saint-Jean-Poutge

Lors de cette année scolaire 2020-2021, compte tenu de la situation sanitaire il n'y a pas eu de manifestation, uniquement la vente de chocolat pour Noël qui est un réel succès et nous a permis de reverser une petite aide à nos 3 écoles.

Pour cette année 2021-2022, nous avons innovés pour la première fois en organisant la fête d'Halloween à la salle des fêtes de Saint Jean-Poutge. Nous souhaitons d'ailleurs remercier tous les habitants de la commune de Saint Jean-Poutge pour leur participation à cette soirée avec leurs dons « de Bonbons » qui ont ravis tous nos enfants...

De plus cette année au mois de Novembre nous avons organisé la vente de fleurs (pensées et cyclamen) et d'arbres fruitiers en partenariat avec la Pépinière du Périssou, que nous souhaitons remercier.

Nous en profitons pour remercier les élus de nos trois écoles pour leur aide (mise à disposition des locaux), les trois enseignants de notre RPI et tous les parents pour leur aide si précieuse...

Vous pouvez également nous suivre sur les réseaux sociaux via « Facebook » afin de suivre toutes les actus, manifestations, et date des réunions de Marmaille...

N'hésitez pas à nous rejoindre afin de partager des bons et beaux moments conviviaux pour nos enfants... Notre investissement d'aujourd'hui, allègera la facture de demain...

Merci à toutes ces mamans et papas super motivés pour leur aide précieuse lors des manifestations qui m'aide à porter cette Association MARMAILLE...



L'association MARMAILLE vous souhaite de Bonnes Fêtes !

Club de Pétanque « Fanye »



La saison 2021 a pris fin le 24 octobre 2021 avec la fin de toutes les compétitions.

Sur le plan sportif, malgré le protocole sanitaire le club a participé aux divers championnats du GERS, et à la coupe du GERS.

Nous avons programmé 5 concours pour cette saison, un seul a été maintenu avec une bonne participation.

Nous avons organisé une réception vétéran et une réception championnat sénior.

Nous avons repris les mêlées du vendredi soir avec 5 repas et avec une participation en baisse par la mise en place du pass sanitaire.

Pour les repas de cette nouvelle année 2022 nous sommes dans l'attente.

L'assemblée générale s'est déroulée le 27 novembre 2021 en présence de Jean Pierre DUCOQ que nous tenons à remercier.

Cette assemblée a permis de faire le point sur les problèmes rencontrés lors de cette saison ; Il a été procédé à un vote pour le renouvellement du poste de président et de vice-président ;

Ont été élus : Président LORT GILLES

Vice-présidente MAURY SYLVIE

A noter que deux anciens faisant partie de la création du club sont rentrés dans le bureau

PANAROTTO François

PIOVESAN JOSEPH

Merci à M. le maire pour sa confiance quant à l'organisation des manifestations du club, un merci à toute la municipalité, au secrétariat et à Laurent pour l'entretien des terrains.

Un grand merci à nos bénévoles qui œuvrent à la bonne marche du club en ces périodes difficiles.

Une pensée à ceux qui nous ont quittés.

Le club et moi-même vous présentons nos vœux de bonheur et santé.

Le Président : M. LORT GILLES



Chers amis, Chers adhérents,

Avec une vingtaine d'adhérents pour cette année 2021, l'activité du Tennis Club s'est maintenue sensiblement au même niveau que l'année précédente.

Il serait souhaitable que ce nombre augmente pour permettre d'envisager une plus grande animation.

Néanmoins les recettes ont été suffisantes pour couvrir les dépenses de fonctionnement et il faut donc espérer, comme on vient de le dire, que la nouvelle saison qui s'annonce verra regrossir le nombre de nos adhérents.

A noter également que l'entretien du terrain assuré par la commune s'avère particulièrement efficace et mérite nos remerciements.

Le bureau élu en 2021 a été reconduit pour l'année 2022. Il a décidé notamment de conserver pour la saison prochaine les tarifs actuels des adhésions annuelles, à savoir :

Adulte individuel : 20€

Adultes couple : 35€

Jeune (<18ans) : 10€

Enfant (<13ans) : 5€

Cotisation de passage : 2,50€ par personne pour 1 heure de jeu

Les cotisations de membre pour l'année 2021 seront disponibles dès le premier Janvier prochain.

Nos vœux les plus sincères à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

Le Président : Louis BOUVET

Le club des « Genêts » a tenu son Assemblée Générale le 15 Mai 2021, du 20 Novembre 2020 reportée pour cause obligatoire, sous la Présidence de Michèle PIANEGONDA.

Le club compte en cette fin d'année 50 Adhérents.

Le rapport moral de l'année présenté par la Présidente a été rapide, le club étant resté en sommeil.

Lors de cette Assemblée le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration a eu lieu. Les Sortants étaient Philippe LAFFORGUE, Yvette PUSTIENNE, Luce SERIS, Yvonne SOULAN. Seul Mme PUSTIENNE ne souhaitait pas renouveler son mandat, Robert SOTUM étant candidat, ces quatre ont été élus. Madame PIANEGONDA ne renouvelant pas la présidence, le nouveau Bureau est comme suit : Présidente Hélène PALANQUE, Vice-Président Philippe LAFFORGUE, Secrétaire Robert SOTUM, Trésorier Georges SERIS.

Nous avons quitté cette année : Juliette MOULIE le 30 décembre 2020, Fernande DUFFOUR le 28 mai 2021, Denise FAVARIN le 13 Novembre 2021. Une grande pensée aux familles touchées par le malheur.

Dans le courant de l'année nous sommes sortis au cabaret des folies fermières, 27 participants.

En septembre nous nous sommes rassemblés autour de la table à Vic : 38 personnes

Nous préparons des sorties de 1 jour pour l'année 2022, qui seront présentées lors de l'assemblée qui aura lieu fin janvier si tout se passe pour le mieux.

Les journées club à la Maison des associations est désormais tous les mardis après-midi.

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention.

Bonne et Heureuse année 2022 à toutes et tous.



Nous arrivons au terme de cette année 2021 qui pour beaucoup d'entre nous a été difficile. La situation sanitaire n'en finit pas de se détériorer. La situation tendue que vive les Antilles, les difficultés des salariés en Métropole, sans oublier la perte de nos soldats au Mali, la maladie qui touche certains d'entre-nous nous obligent à espérer enfin une amélioration en 2022. Le 11 novembre nous a permis de nous retrouver autour du monument aux morts et honorer tous nos disparus. le Bureau des AC de la commune a participé par un don – de 50 euros aux Bleuets de France – au souvenir de nos anciens en Mai 2021

Pour information je vous suggère de regarder le Magazine mensuel TV tout en images en immersion dans les forces armées, le *Journal de la Défense* propose chaque mois un autre regard sur l'actualité de la Défense à travers des reportages exclusifs réalisés au plus près des militaires, à l'entraînement comme en opérations. Il délivre toutes les clés pour mieux appréhender et comprendre l'actualité et l'univers de la Défense. Visionnable sur La chaîne parlementaire (LCP) et sur [le site du ministère de la Défense](#).

Bilan financier du bureau des AC de la commune

Opérations	Débit	Crédit	Solde
Avoir au 31 décembre 2020 (y compris virement de 100 euros de la commune)			263,88
Frais de tenue de compte 04 janvier 21	25		238,88
Frais de tenue de compte 01 avril 21	29,4		209,48
Frais de tenue de compte le 01 juillet 21	29,4		
Versement aux bleuets de France 05 juillet 21	50		130,08
Frais de tenue de compte 01 octobre 21	29,4		100,68

Les frais de compte appliqués par la Banque postale sont trop importants pour nous permettre de maintenir dans la durée l'ouverture de ce compte. Une décision devra être prise en 2022.

Renseignements administratifs (rappel) ;

Les titres, énumérés par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre sont délivrés sous certaines conditions et sont, le plus souvent, matérialisés par une carte. Ils marquent la reconnaissance de la nation envers ceux qui ont combattu ou souffert en temps de guerre.

De façon générale, sauf exception, la règle de base pour l'attribution d'un titre est une durée d'exposition ou de participation de 90 jours à l'événement qui ouvre droit au titre en question :

CARTES ET TITRES DE COMBATTANT

CARTE DU COMBATTANT : WWW.ONAC-VG.FR/DEMARCHES ,TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION (TRN) : WWW.ONAC-VG.FR/DEMARCHES ,SERVICES EFFECTUES EN ALGERIE DU 3 JUILLET 1962 AU 1ER JUILLET 1964 : [HTTPS://WWW.ONAC-VG.FR/DEMARCHES](https://WWW.ONAC-VG.FR/DEMARCHES) .

La retraite du combattant est servie en témoignage de la reconnaissance nationale. La demande peut être effectuée à partir de 65 ans ou 60 ans sous certaines conditions.

Pour clore cette année 2021 le Bureau et son Président vous souhaite de passer dans les meilleurs conditions possibles les fêtes de fin d'année en famille et vous adressent nos plus sincères vœux pour l'année 2022. Prenez soin de vous !





Nous voilà du terme de l'année 2021, avec j'espère la fin des contraintes de cette crise sanitaire due à la Covid.

Et comme chaque année, je profite de ce bulletin pour remercier tous les chasseurs qui permettent la vie de notre société « la Diane » et pour passer notre message d'amitié et de vœux d'année en année.

Je remercie aussi, M. le Maire et ses conseillers ainsi que ses employés pour avoir la gentillesse de nous permettre de faire passer notre message par l'intermédiaire de ce bulletin.

Je veux, également, remercier tous les propriétaires terriens et les bénévoles qui m'aide pour la continuité de cette association, qui sans eux ne pourrait exister et le dévouement de chacun et chacune.

Je souhaite que nous puissions repartir dans cette nouvelle année dans l'entente, amitié et convivialité entre tous.

Au nom de tous les chasseurs, je vous souhaite à toutes et tous ainsi que votre famille et vos amis une bonne et heureuse année 2022 dans la joie, la prospérité et surtout la santé pour tous les habitants de ST JEAN POUTGE.

Le président : Jean Pierre DARNAUD



Bonnes fêtes et bonne année 2022 à tous

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année,
malgré la présence de ce fichu virus !!

Cela fait deux ans qu'il n'y a plus de festivités dans votre village.

J'espère que cela reviendra bientôt...

Je souhaite vous informer qu'une assemblée générale aura lieu
le 28 janvier 2022 à 20h30
à la salle des associations (renouvellement du Bureau)

PRENEZ SOIN DE VOUS

Marie Josée MARTINEZ



Kabart

Le siège de l'association Kabart est à la Maison des associations - 203 rue du Corps Franc Pommies - 32190 Saint Jean Poutge

L'association intervient principalement dans le Gers, en milieu rural, dans les domaines de l'animation culturelle et de la formation. Elle organise des ateliers et des stages de pratique artistique, des événements culturels, accompagne la création, la production et la diffusion d'actions culturelles. Elle propose des formations et accompagne les porteurs de projet dans la conception, la mise en œuvre et la gestion de leur activité.

Depuis septembre, elle propose une activité, en partenariat avec l'association Armagnaquarelle. L'aquarelliste Carole Joubin anime des ateliers d'aquarelle au village, dans la maison des associations. Ils se déroulent les jeudis après-midi, deux fois par mois. Lors de chaque séance, les peintres amateurs se retrouvent, de 14h00 à 17h00, pour peindre ensemble sous les conseils avisés de Carole qui montre, en faisant un « pas à pas ». Les sujets varient entre des natures mortes, des paysages, des personnages, des fleurs et autres...Chacun travaille à son rythme et progresse petit à petit tout en passant un moment agréable.



L'association envisage l'ouverture d'un atelier de théâtre pour les enfants de 6 à 13 ans, à Saint Jean Poutge. Les enfants seront accueillis dans une ambiance bienveillante et ludique pour découvrir la magie de l'expression théâtrale et le plaisir de partager de bons moments sur scène. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Marie-C au 06 24 55 19 39.

Armagnaquarelle

Carole Joubin est peintre depuis une trentaine d'années et vit à Saint Jean Poutge depuis 18 ans.

Pour réaliser ses aquarelles, elle puise son inspiration dans son environnement, où la nature et les traces du passé se côtoient. Les sujets de ses aquarelles, expriment la nostalgie et la douceur de vivre.

Elle peint des objets fabriqués jadis, lorsque le savoir-faire avait une importance. Les fleurs fanées cohabitent avec les vieilles pierres abimées et les métaux rouillés. Cela met en exergue la fragilité et l'artificialité du monde actuel. Ses natures mortes, figuratives et réalistes, empreintes de mélancolie, restent pourtant très colorées et vibrantes, comme un sursaut d'espoir dans une contrée encore préservée de la folie contemporaine.



Contact : 06 07 53 24 17
Site : armagnaquarelle.odexpo.com

L'association DIALEC'TIC domiciliée à Saint Jean Poutge a le plaisir de vous informer de son projet de création d'un tiers-lieu rural sur la commune de Saint Jean Poutge.

Un tiers-lieu peut se définir comme « un troisième lieu compris entre le domicile et le travail ». Il s'agit d'un espace ouvert, répondant aux attentes et aux besoins des personnes présentes sur un territoire donné. Il prend en compte les ressources locales, les initiatives individuelles et collectives, ainsi qu'une implication des partenaires publics et privés pour un maillage créatif sur le territoire.

Plus précisément, l'association DIALEC'TIC ambitionne de créer **un espace culturel et artistique** (événements, spectacles, expositions, stages, ateliers... avec petite restauration) ; **un lieu de coworking** (mise à disposition de bureaux et de matériel informatique, accompagnement dans l'utilisation des outils informatiques, conseils dans les démarches administratives) ; **un atelier collaboratif de type « fablab »** (création, réparation, transformation, fabrication d'objets) ; **une « ressourcerie »** (vente d'objets – boutique à prix modiques) ; **une démarche de convivialité** (mise à disposition d'une cuisine collective, d'une salle à manger et d'un logement ponctuel pour les intervenants).

S'agissant des financements du projet, nous solliciterons à la fois les ressources propres de l'association DIALEC'TIC, la commune de Saint Jean Poutge, la communauté des communes du Cœur de Gascogne, la Région Occitanie, l'Etat (dispositifs liés aux activités développées), l'Europe et le mécénat.

Toutes les implications humaines et financières, les conventionnements nécessaires et les autres questions inhérentes au projet sont en ce moment à l'étude. L'association DIALEC'TIC mène d'ores une étude de terrain (enquête exploratoire) auprès des autres associations et tiers-lieux existants sur le territoire, ainsi qu'auprès des autres partenaires potentiels.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez nous rencontrer pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter - Au plaisir d'échanger avec vous !

Pour l'association DIALEC'TIC

Bernard MONTOYA
06.71.47.01.77
dialectic32@gmail.com



Cours de guitare à Saint-Jean-Poutge

Vous avez toujours eu envie de jouer de la guitare mais vous n'avez jamais osé faire le pas ?

Vous êtes déjà musicien et vous souhaiteriez continuer votre travail, de façon à la fois rigoureuse et conviviale ?

Vous aimeriez fonctionner en atelier et/ou monter un groupe, mais vous ne vous ne savez pas par où commencer ?

Vous avez le projet de réserver le Zénith pour détrôner les plus grandes stars actuelles pour faire LE concert interplanétaire devant plus d'un million de personnes ?...

Et bien oui, c'est tout à fait possible et c'est même le bon moment de prendre les bonnes résolutions – Ne faites rien sans passion !



**COURS
de
GUITARE**

Tout âge, tout niveau

Contenus adaptés à vos attentes

Séances individuelles ou en groupe

Ne faites rien sans passion

Bernard MONTROYA
06.71.47.01.77 bermon32@gmail.com

Bernard 06.71.47.01.77

bermon32@gmail.com

Site internet : <https://arguisho.fr>

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2022

La date envisagée est celle du Dimanche 16 janvier

Mais le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas de garantir la tenue de cette manifestation publique

Nous vous tiendrons informés au plus tôt

Avec les mêmes réserves que pour la cérémonie des vœux,

- 8 mai 2022 à Saint-Jean-Poutge : le vin d'honneur sera offert à la salle des fêtes après le traditionnel dépôt de gerbe et la cérémonie religieuse
 - 15 ou 22 mai 2022 : randonnée pédestre
 - 24 au 26 juin 2022 : fête de la Saint Jean

&&&&&&&&&&&&&&&&



MAIRIE DE SAINT-JEAN-POUTGE

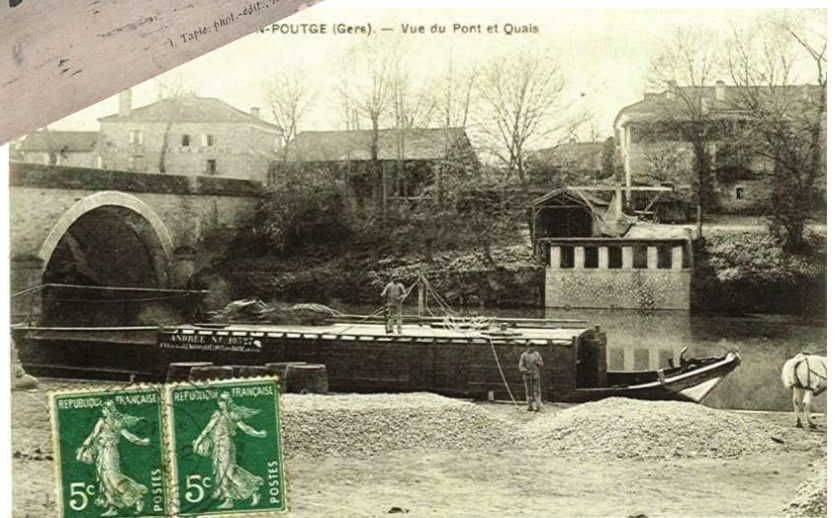
Restons connectés !

Consultez le site [www. https://www.saint-jean-poutge.fr/](https://www.saint-jean-poutge.fr/)

Pour recevoir les infos en direct, transmettez-nous votre adresse e-mail à

mairie-st.jean.poutge@wanadoo.fr (si ce n'est déjà fait)

Saint-Jean-Poutge au cours du 20^e siècle



Merci aux donateurs pour ces photos d'archive